



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ÉCULLY**

N° 2026 – 35

SÉANCE DU 25 JUIN 2026

Date de convocation du conseil d'administration : 19 juin 2026

Nombre d'administrateurs en exercice au jour de la séance : 17

Président de séance : Madame Laure DESCHAMPS

Membres présents : Mme Laure DESCHAMPS ; M. Vincent FRIDRICI ; Mme Colette BONIN ; Mme Patricia GARCIA (jusqu'à 19h30) ; M. Pierre COTE ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; Mr Aimery FUSTIER ; Mr Denis FAYET ; Mme Brigitte RAMOND ; Mr Damien JACQUEMONT ; M. Régis DE MALLMANN ; M Benoit SECHET (en visioconférence).

Membre absent ayant donné pouvoir : Monsieur Sébastien MICHEL à Laure DESCHAMPS ; Mme Evelyne LARASSE à M. Vincent FRIDRICI ; M. Benoit SECHET à Mme Brigitte RAMOND ; Mme Patricia GARCIA à Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES

Membres absents : M. Jérôme FRANCOIS ; Mme Nathalie MAYEN ; Mr Julien COUSSART

— — — —

OBJET : ELECTION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL DE VIE SOCIALE DU CENTRE LOUISE COUCHEROUX

Les dispositions des articles L.311-6 code de l'action sociale et des familles, le décret n°2004-287 du 25 mars 2004 et l'article 10 de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action médico-sociale ont institué l'obligation de création d'un Conseil de Vie Sociale (CVS) au sein de chaque établissement médico-social.

Instances d'échanges et de consultation, les CVS ont pour mission de donner avis et faire des propositions pour toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement et de faire la promotion d'une démarche constructive de bientraitance et de dynamique participative associant les usagers aux décisions les concernant.

Le centre Louise Coucheroux est composé de trois structures médico-sociales : la résidence autonomie, l'accueil de jour et l'EHPAD. Toutes les trois sont dotées d'un CVS, au sein duquel le conseil d'administration du CCAS doit être représenté. Il est ainsi nécessaire de procéder à l'élection d'un titulaire et d'un suppléant pour chaque CVS. Les candidats sont les suivants :

Accusé de réception en préfecture 069-266910033-20260625-DELIB_2026-35-DE Date de réception préfecture : 01/07/2026

CVS de la résidence autonomie :

Mme Laure Deschamps, candidate titulaire
Mme Brigitte Ramond, candidate suppléante

CVS de l'accueil de jour :

Mr Denis Fayet, candidat titulaire
Mme Patricia Garcia, candidate suppléante

CVS de l'EHPAD :

Mme Marie-Agnès Chalancon, candidate titulaire
Mme Colette Bonin, candidate suppléante

Considérant le règlement intérieur de fonctionnement et modalités électorales des Conseils de Vie Sociale du Centre Louise Coucheroux,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

**Après avoir procédé à l'élection à bulletin scrutin
A 12 voix pour, 1 abstention et 1 vote nul
Les membres suivants sont élus :**

CVS de la résidence autonomie :

Mme Laure Deschamps, candidate titulaire
Mme Brigitte Ramond, candidate suppléante

CVS de l'accueil de jour :

Mr Denis Fayet, candidat titulaire
Mme Patricia Garcia, candidate suppléante

CVS de l'EHPAD :

Mme Marie-Agnès Chalancon, candidate titulaire
Mme Colette Bonin, candidate suppléante

Ainsi délibéré,
A Écully, le 25 juin 2026

La Vice-Présidente

Certifié exécutoire le - 1 JUIL. 2026

La Vice-Présidente



Laure DESCHAMPS



Laure DESCHAMPS

Accusé de réception en préfecture
069-266910033-20260625-DELIB_2026-35-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2026